

# DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 12 JANVIER 2017**

**Compte-rendu affiché le :** 13 janvier 2017

**Date de transmission en Sous-Préfecture :** 13 janvier 2017

**N° 17-01-07**

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 6 janvier 2017

**OBJET :**  
**Biennale Off**  
**Internationale du Design –**  
**Demandes de subventions**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance :** 27

**Secrétaire de séance :** Svitlana PRESSENSE

**Membres présents à la séance :**

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel ORIOL – Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE - Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Dominique PAULMIER - Sylvie ROBERT – Catherine MAREY – Patrice THOLLOT – Corinne BOICHON – Marie-Ange LAURENT - Valérie BLANCHARD – Lionel CANNOO – Svitlana PRESSENSE – Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY –Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Odile CLAVIERES à René THELISSON – Guillaume RONDOT à Gérard RIBOT – Mireille PAULET à Francis LEMERCIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170112-17\_01\_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2017

Publication : 13/01/2017



OBJET DE LA DELIBERATION :

**BIENNALE OFF INTERNATIONALE DU DESIGN – DEMANDES DE SUBVENTIONS**

**Madame Fabienne MULARD ne prend pas part au vote.**

Madame Corinne BOICHON, conseillère déléguée à la culture et à l'animation, présente la prochaine biennale internationale du design de Saint-Etienne qui aura lieu du 09 mars au 09 avril 2017 avec pour thème : « working promesse les mutations au travail ».

La candidature de Saint-Galmier a été retenue pour être une commune « off » associée à la biennale, soit une commune décentrée de cette manifestation.

Le projet de la commune s'inscrit dans la conception, la réalisation d'un dispositif spécifique emblématique de la gestion de l'eau à Saint-Galmier, une scénographie d'objets historiques relatifs à l'eau, une conférence ainsi qu'un workshop. Pour ce faire, il convient de s'attacher les services d'une designeuse professionnelle.

Le budget prévisionnel associé à cette manifestation s'élève à 15 600 € (conception + production).

Considérant l'impact touristique que va avoir cette manifestation sur la ville et notamment dans le domaine de l'eau, il est proposé de procéder à la demande de subventions auprès des fondations TRUFFAUT et SUEZ, ainsi qu'auprès de financeurs publics.

Une recherche de partenariat financier sera également effectuée auprès d'entreprises privées. Une convention sera signée avec chaque partenaire précisant les coordonnées de l'entreprise, le montant et les conditions du versement accordé, et les engagements de la ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de valider l'accueil de la biennale off internationale du design.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les dépenses y afférant.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat financier.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170112-17\_01\_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2017

Publication : 13/01/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 13 janvier 2017.

LE MAIRE,  
Jean Yves CHARBONNIER.